



## Policiers, gendarmes, pompiers sur le pont... et si les profs gardaient leurs enfants ?

La mesure qui consiste à accueillir les enfants de soignants pourrait être élargie à d'autres professionnels, indispensables à la gestion de cette crise sanitaire. Lundi 23 mars au matin, la nouvelle a été accueillie avec soulagement par les différents services en charge de la protection de l'enfance. Tout comme les personnels soignants, ces professionnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire actuelle ont désormais la possibilité de faire garder leurs enfants par les quelque 20 000 enseignants volontaires à pied d'oeuvre dans les 7 600 structures scolaires ouvertes sur le territoire.

Petit à petit, donc, le dispositif s'élargit. Et des revendications commencent également à poindre du côté des policiers et des sapeurs-pompiers. Depuis plusieurs jours, le ministère de l'Éducation nationale doit faire face à un nouveau dilemme : faut-il étendre encore ce système d'accueil à d'autres professions ? Les enseignants volontaires seront-ils alors assez nombreux pour répondre à la demande ? Surtout, en regroupant de nombreux enfants, ne risque-t-on pas de recréer des foyers d'infection et de diffusion du virus ? Phénomène contre lequel la fermeture actuelle des écoles, des collèges et des lycées est justement censée lutter...

Pour les policiers sur le pont, pas toujours simple de s'organiser

Lundi, plusieurs représentants syndicaux de la police nationale ont participé à une visioconférence avec le secrétaire d'État Laurent Nunez. À l'ordre du jour figurait justement la question de l'accueil en crèche et à l'école des enfants des forces de l'ordre. Demande jugée particulièrement cruciale pour les familles monoparentales. Jusqu'ici, les policiers se sont globalement arrangés pour faire face. Il faut dire que la crise actuelle a freiné certaines de leurs activités. "Certes, nous sommes sur le pont. Mais, contrairement aux soignants, nous ne traitons actuellement que l'urgence, ce qui nous permet d'avoir un fonctionnement général au ralenti", explique Linda Kebbab, déléguée nationale d'Unité SGP Police FO, syndicat qui réclame un dispositif d'accueil. Certains de ses collègues, pères ou mères de familles, ont aussi pu bénéficier d'une autorisation spéciale d'absence. "La situation des couples de policiers est, elle, traitée au cas par cas, ajoute Linda Kebbab. Parfois la hiérarchie adapte les horaires pour qu'ils puissent se relayer. Mais certains chefs de service restent obtus, ce qui nous oblige à monter au créneau localement."

Les gendarmes ne sont pas confrontés à ce genre de difficulté. "C'est l'un des avantages de la vie en caserne, souligne l'un d'eux. Il est plus facile de concevoir les plannings de façon à ce qu'un parent soit toujours disponible pour s'occuper de ses rejetons, mais aussi de s'organiser entre familles."

Les sapeurs-pompiers, très sollicités sur le terrain, n'échappent pas non plus à ce casse-tête. Mais ils peuvent bénéficier de certaines initiatives locales prises par une dizaine de communes (Nice, Roubaix, Tourcoing, Lille, Gisors...). Pour l'heure, ce ne sont pas des enseignants, mais des employés municipaux qui accueillent les enfants des hommes du feu sur certaines parties du territoire. "Nous avons les mêmes problématiques familiales à résoudre que les soignants, cette aide nous est indispensable et nous aimerions que d'autres communes suivent, explique le capitaine Eric Brocardi, porte-parole de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France. Dans les petits villages, cette solidarité se met plus facilement et rapidement en place car le sapeur-pompier est une figure du coin bien identifiée. Et le nombre d'enfants à garder est moindre que dans les grandes villes."

Des mesures de précautions sanitaires indispensables pour les encadrants

À Nice, dans les Alpes-Maritimes, un dispositif d'accueil a été mis en place pour les enfants de policiers, de gendarmes, de pompiers et autres personnels mobilisés sur le terrain. Ce système de garderie, assuré par les animateurs du service jeunesse de la ville, est réparti sur quatre centres, situés à proximité des établissements hospitaliers, et ayant chacun une capacité d'accueil de 30

places. Pour l'instant, ces centres sont loin d'afficher complet. Mais, le cas échéant, au plus dur de la crise, il ne serait pas exclu de demander le renfort des enseignants. "Pourquoi pas, à condition que cela se fasse uniquement sur la base du volontariat", estime Gilles Jean, secrétaire départemental du SNUipp-FSU. La semaine dernière, cette section locale a envoyé un courrier au recteur pointant du doigt le manque de précautions sanitaires prises pour assurer la protection des personnels volontaires. Ces derniers, en contact avec des enfants susceptibles d'être porteurs du Covid-19, sont en effet particulièrement exposés. "A Nice, nous avons été entendus puisque nous avons été approvisionnés en masques et en gel hydro alcoolique. Mais ce n'est pas forcément le cas partout", poursuit Gilles Jean.

La semaine dernière, Francette Popineau, secrétaire général du SNUipp-FSU, ne cachait pas non plus son inquiétude. Les enfants sont censés être regroupés dans les classes ou la cour par groupes de dix et dans le respect des gestes barrières. "Mais le principe de distanciation est impraticable avec des petits. Quand l'un d'eux tombe, on se précipite pour le relever, voire le prendre dans ses bras. De même, lorsque les enfants dessinent, les adultes qui les encadrent touchent les crayons. On ne va pas se laver les mains à chaque fois", expliquait-elle pour justifier le besoin d'équipement. "Toutes les conditions doivent être réunies. Sinon, au premier cas d'enseignant gravement malade, le nombre de volontaires sera divisé par deux", insistait-elle.

C'est d'ailleurs la grande inconnue de l'équation : si le dispositif d'accueil des enfants de soignants était élargi à d'autres corps de métiers comme les policiers ou les pompiers, aurait-on suffisamment d'enseignants pour assurer une présence tournante ? Le problème ne s'est pas encore posé, car ces derniers ont été nombreux à se mobiliser. Comme Marie-Christine, professeure des écoles dans le XIXe arrondissement qui continue de se rendre une ou deux fois par semaine dans son établissement, tout en assurant la "continuité pédagogique" à distance avec sa propre classe. "Pour moi, garder les enfants de soignants, et pourquoi pas les enfants de policiers ou de pompiers, est une évidence", affirme cette quinquagénaire. Et l'une de ses collègues, directrice d'école de Narbonne, dans l'Aude, et volontaire elle-aussi, de renchérir : "C'est en se serrant les coudes qu'on arrivera à bout de cette pandémie